

Règlement

En vous inscrivant vous acceptez le règlement suivant :



- La participation est de 2€ le mètre linéaire. Les chèques de réservations ne seront encaissés qu'après la manifestation
- L'inscription ne sera valide qu'après réception du bulletin d'inscription accompagné du montant de la réservation et de la photocopie de la pièce d'identité
- Les frais d'inscription ne seront pas remboursés même en cas d'intempérie
- L'association n'est pas responsable des dommages corporels ou matériels ni des litiges de ventes
- Les exposants sont responsables des dommages causés aux personnes, biens et marchandises d'autrui.
- Les exposants laisseront leurs emplacements propres
- Les numéros d'emplacements seront attribués à l'arrivée, entre 6h et 7h45 le jour de la manifestation. Arrivée des exposants avant 7h30

Un café d'accueil sera offert à chaque exposant

BULLETIN D'INSCRIPTION (à compléter et retourner)
VIDE GRENIER SOLIDAIRE A3J – APAS 82 – 1^{er} septembre 2024
Réservation à Mme FROLA Marie Claire
11 av Maréchal Koenig – 82100 Castelsarrasin
Avant le 30 août 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

N° de pièce d'identité (joindre copie) :.....

.....

Nombre de mètre linéaire :

Chèque n°

A l'ordre de l'APAS 82 d'un montant de :

Je soussigné(e)

Demeurant :

N° de téléphone

Atteste sur l'honneur de ma non-participation à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile

Le

A

Signature